

Château des Bondons *Restaurant « Le Castel »*



Dossier Séminaire 2020



Contact :

Madame BUSCONI

47 / 49, Rue des Bondons, 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Tél : 01.60.22.00.98 – Fax : 01.60.22.97.01

E-mail : castel@chateaubondons.com Site Internet : www.chateaubondons.com

R.C.S Meaux A 330 282 898 – SIRET 330 282 898 00015 – APE 5510 Z - N° TVA intracommunautaire FR 11 330 282 898

Madame, Monsieur,

Faites connaissance avec le Château des Bondons.

Le sérieux et le professionnalisme de toute notre équipe caractérisent notre établissement :

Une collaboration étroite, la nécessité d'une disponibilité constante, l'écoute de l'entreprise, se montrer original et inventif tout en respectant les objectifs qui sont fixés.

Devant une concurrence de plus en plus présente, vous obligeant à choisir des outils performants qui vous permettent de stimuler, de former les forces internes et externes de votre entreprise, venir au Château des Bondons, c'est être sûr d'une qualité de service et ainsi optimiser vos séminaires.

Nous sommes à votre service afin de répondre à cette attente, car le séminaire reste un puissant moyen de développement.

Une disponibilité et une écoute constante, telle est notre vocation, dans un lieu de rêve où l'on se sent bien, nous sommes à votre service.

Venez faire connaissance avec le Château des Bondons et son restaurant « Le Castel » au cœur d'un merveilleux parc fleuri et aux arbres centenaires.

A très bientôt !



Nos Formules Séminaires



Les Séminaires Résidentiels

Séminaire résidentiel



A partir de 8 heures

Café d'accueil à l'arrivée



Pause traditionnelle du matin



Déjeuner entre 12 heures et 13 heures



Pause traditionnelle après midi



Dîner au plus tard 20 h 30



Une nuit



Un petit déjeuner continental

Séminaire semi - résidentiel



A partir de 8 heures

Café d'accueil à l'arrivée des

participants



Pause traditionnelle matin et après midi



Déjeuner entre 12 heures et 13 heures



Ou

Dîner au plus tard 20 h 30



Une nuit



Un petit déjeuner continental

Les Journées d'Etudes

Journée d'étude



De 8 heures à 14 heures

Ou

De 14 heures à 22 heures 30

Café d'accueil à l'arrivée



Pause traditionnelle du matin



Ou

Pause traditionnelle de l'après midi



Déjeuner entre 12 heures
et 13 heures



Ou

Dîner au plus tard 20 h 30

Journée d'étude avec deux repas



De 8 heures à 22 heures 30

Café d'accueil à l'arrivée des

participants



Pause traditionnelle du matin



Déjeuner entre 12 heures et 13 heures



Pause traditionnelle de l'après midi



Dîner au plus tard 20 h 30

Matinée de travail



De 8 heures à 13 heures

Café d'accueil à l'arrivée des participants



Pause traditionnelle du matin

Les Salles de Travail



*Nous mettons à votre disposition 3 salles de réunion situées au rez de chaussée,
Les salles sont modulables par rapport au nombre de personnes.
Elles peuvent être occultées intégralement, elles sont privées.
Les salles ont un accès direct sur le parc.*

Salle « à l'Enfant »



Salle du « Château »



Salle « la Galerie »



<i>Mise en place disponible suivant la salle choisie.</i>		<i>Conférence</i>	<i>En « U »</i>	<i>Théâtre</i>	<i>Ronde</i>	<i>Cocktail</i>
	<i>Dimensions M²</i>					
<i>Salle a L'Enfant</i>	35	24	14	30	30	30
<i>Salle Du Château</i>	66	30	30	40	50	60
<i>La Galerie</i>	50	24	30	40	50	60

Vous avez la possibilité de louer des salles de sous commission

Nos Equipements Techniques



*Nos salles de travail sont équipées de Paperboard, Ecran de Projection
Kit de travail (feuille blanche, stylo)*

Location de Matériel



*Rétroprojecteur
Vidéo projecteur
Micro Sans fil et Sonorisation*

*Tout autre équipement audio visuel ou matériel
Peut faire l'objet d'un supplément*

Les « Services plus »



Nous mettons à votre disposition différents services gratuits :

*Parking privé
Coffre fort,
Internet par Wifi*

Services faisant l'objet d'un supplément :

*Correspondance
Photocopieur, fax,
Blanchisserie et pressing,*

*Nous restons à votre disposition
Pour toutes demandes plus spécifiques.*

L' Hébergement



Notre capacité d'hébergement pour les séminaires résidentiels est de
14 personnes en chambre single 21 personnes en Chambre Single et Twin
Ou 28 personnes en chambre double

Toutes nos chambres sont d'un très grand confort unique et personnalisé.

Les Petits Déjeuners



Le café d'accueil et le petit déjeuner continental sont inclus dans nos forfaits.



Café d'accueil

Viennoiseries

Croissant, pain au chocolat

Jus d'orange pressée

Café, thé ou chocolat

Petit déjeuner continental

Viennoiseries

Croissant, pain, pain au chocolat,

Beurre, confitures et miel, yaourt, compote

Jus d'orange ou de pamplemousse pressé

Café, thé ou chocolat



Petit déjeuner Gourmand « Buffet »

Avec Supplément

Petit déjeuner continental

Assortiment de fromages, charcuterie, céréales

Assortiment de jus de fruits

Salade de fruits frais et fromage blanc

Oeuf dur, œuf au plat, omelette

Propositions de Menus



*Les propositions ci-dessous sont des exemples de menus.
Notre chef de cuisine Monsieur Martin Pascal, vous proposera un menu le jour
de votre séminaire, suivant son inspiration et les produits de saison.*

*Dans le cas où vous souhaitez un menu spécifique,
Il se fera un plaisir de le réaliser.*



« Selon les saisons, photos non contractuelles »

Salade Folle aux Copeaux de Foie Gras



*Suprême de pintade a la normande
Crème de calvados, trilogie de légumes*



Délice Fondant au Chocolat Noir Extra



Nous vous proposons également « Le menu Gourmand »

Avec Supplément

La grande assiette de Melon de toutes les façons



*Filet de Bœuf Charolais sauce Forestière
Panaché de légumes de Saison*



*Assiette de fromages régionaux
Salade aux noix*



Assiette de Gourmandises.



« Selon Les Saisons, Photos Non Contractuelles »

*Une proposition de boissons peut vous être faite en fonction des menus, la carte des vins
reste à votre disposition.*

Les Pauses



Les pauses ci-dessous sont incluses dans nos Formules.

Pause traditionnelle Du matin

Assortiment de petits gâteaux

secs



Eau minérale et/ ou gazeuse



Jus d'orange pressée

Pause traditionnelle Après midi

Assortiment de biscuits



Jus de fruits

Orange, pamplemousse



Eau minérale et/ou gazeuse



*Nous vous proposons pour agrémenter votre pause.
« Avec supplément »*

Pause Gourmande

Assortiment de mini viennoiseries

Croissant, pain au chocolat, pains aux raisins



Assortiment de jus de fruits

Orange, pamplemousse, ananas, pomme



Eau minérale et/ ou gazeuse



Café, thé ou chocolat

Pause Tentation

Assortiment de petits fours frais



Assortiment de jus de fruits

Orange, pamplemousse, ananas, pomme



Eau minérale et/ ou gazeuse



Café, thé ou chocolat

Pause Champenoise

Biscuits roses de Reims,

Fuiles et meringues



Assortiment de jus de fruits

Orange, pamplemousse, ananas, pomme



Eau minérale et/ ou gazeuse



Café, thé ou chocolat



Champagne

*Dans le cas où vous souhaitez une pause à thème,
Nous nous ferons un plaisir de la réaliser selon vos goûts et vos
attentes.*

Les Activités Culturelles Ou Evasion

Séjourner au Château des Bondons, c'est découvrir le pays de la Brie et la campagne Champenoise.

C'est aussi le plaisir de profiter des nombreuses activités sportives, culturelles, golfs, balades fluviales, aériennes, équestres, randonnées ...



Au Château

Des animations peuvent être organisées sur place telles que ping pong, pétanques, football, jeux de société.

Pour vous et vos collaborateurs nous vous proposons une activité show-cooking qui apportera un autre aspect à votre séminaire ainsi qu'un moment de détente.

Nous avons également la possibilité de vous organiser des animations pour la soirée qui permettront à votre équipe de terminer la journée par une vraie soirée détente.

À proximité du château

Afin de motiver votre équipe ou d'améliorer la communication interne, nous vous proposons des sorties culturelles : Le Musée de Meaux, Provins, le Château de Condé, la Cryptes de Jouarre, musée des pays de Seine et Marne.

Il est aussi possible d'ajouter à votre journée d'autres activités sportives telles que des balades fluviales, équestres, randonnées pédestres, golf de 18 trous, karting, quad etc.

Ainsi que des activités telles que la visite de cave de champagnes, dégustation des produits de la ferme et autres curiosités.

Nous pouvons organiser tous types d'activités ludiques telles que jeux de piste réalisée par des partenaires professionnels.



Centre équestre

Golf 18 trous



Randonnée en VTT

Sports nautiques



Course d'orientation

Visite de Cave en Champagne



Informations et coordonnées de nos partenaires sur simple demande.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DU CHATEAU DES BONDONS ET RESTAURANT LE CASTEL SEMINAIRES 2020

Le Château des Bondons s'engage à organiser, concevoir, mettre en place et mener à bonne fin les prestations générales, proposées au tarif défini.

Le client s'engage à respecter les conditions générales de ventes ci-dessous :

I. APPLICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations liées à l'organisation d'une journée d'étude, d'un séminaire résidentiel fournies par Le CHATEAU DES BONDONS, Restaurant LE CASTEL.

La réservation implique de la part du client l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente à l'exclusion de tout document tel que prospectus, documents commerciaux etc.

II. INSCRIPTION & RESERVATION :

La réservation n'est confirmée qu'après le versement par l'organisateur des arrhes d'un montant de 80% du montant total de la manifestation (Devis et/ou facture pro forma) au jour de la réservation, du contrat de collaboration daté et signé avec la mention « bon pour accord » ainsi qu'un exemplaire des présentes Conditions Générales de Vente paraphé.

III. CLAUSE DE DECHEANCE DE TERME :

Tout défaut de paiement à l'échéance convenue des arrhes prévues entraîne l'exigibilité immédiate de toutes sommes qui seraient dues.

Le CHATEAU DES BONDONS ne garantit pas la disponibilité des espaces et des chambres réservées.

Le non règlement de ces sommes équivaut à l'annulation de la manifestation du fait du client.

IV. TARIFS :

Les forfaits et tarifs indiqués dans nos dossiers ou devis et/ou facture pro forma sont exprimés en Euro, et sont valables jusqu'au 31 Décembre 2019.

Ces prix ne comprennent pas les prestations supplémentaires prises sur le site et non prévues dans les forfaits ou menus lors de l'établissement du devis et/ou facture pro forma.

Toutefois, les prix peuvent être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix.

Les tarifs indiqués sur Le devis et/ou facture pro forma sont accordés en fonction du nombre de personnes. Dans le cas où le nombre de personnes diminuerait de façon trop importante (20 % du devis et/ou facture pro forma), le Château des Bondons se réserve le droit d'annuler la manifestation ou d'attribuer de nouveaux tarifs en raison des prestations minorées.

V. ORGANISATION DES COUVERTS :

Le nombre de repas à servir doit être notifié par écrit et adressé au CHATEAU DES BONDONS au plus tard 7 jours ouvrables (Samedi et Dimanche non inclus) avant la date de la prestation.

Le client doit confirmer par écrit et adresser au CHATEAU DES BONDONS, le choix définitif de ses prestations (menu, petit déjeuner, pauses, boissons ...) au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de la prestation.

Ce nombre sera retenu comme base minimale de facturation. Si le nombre de couverts réellement servi est supérieur au devis, il sera pris en compte comme base de facturation.

Si le nombre de couverts s'avérait inférieur au nombre prévu à la réservation, le client pourrait se voir attribuer un autre espace que celui initialement prévu pour des raisons inhérentes à la gestion de l'établissement.

Cette modification des lieux ne saurait donner droit au versement d'une quelconque indemnité.

La restauration non consommée, mais ayant fait l'objet d'une commande ne pourra donner lieu à une minoration du prix et seront facturés.

La réduction du nombre de petits déjeuners est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'article **IX** des présentes conditions.

VI. ORGANISATION DES CHAMBRES :

La liste nominative des participants doit être notifiée par écrit et adressé au CHATEAU DES BONDONS au plus tard 7 jours ouvrables (samedi et dimanche non inclus) avant la date de la manifestation.

L'hôtel s'engage à mettre les chambres à disposition du client à partir de 16h00 le jour de l'arrivée.

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 14 heures le jour du départ.

Tout départ tardif pourra entraîner une sur- facturation de la moitié de la valeur d'une nuitée.

Les prestations hôtelières seront facturées au tarif en vigueur de l'année de la réception et non au tarif en vigueur de la date de la signature du contrat.

VII. ORGANISATION DES PETITS DEJEUNERS :

Le nombre de petits déjeuners devra être notifié par écrit et adressé au CHATEAU DES BONDONS au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de la manifestation.

Les petits déjeuners sont servis de 7h00 à 12h00.

Les petits déjeuners non consommés mais ayant fait l'objet d'une commande ne pourra donner lieu à une minoration du prix et seront facturés.

La réduction du nombre de petits déjeuners est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'article **IX** des présentes conditions.

VIII. ANNULATION TOTALE DE LA PRESTATION :

Toute annulation doit être notifiée par écrit au CHATEAU DES BONDONS. Le changement de date de la manifestation est considéré comme annulation totale. La date de notification d'annulation enregistrée par le CHATEAU DES BONDONS permet de déterminer l'indemnité d'annulation qui sera calculée et facturée comme suit :

➤ **De 60 jours à 30 jours avant l'événement** : 80% du montant total estimé de notre devis et/ou facture pro forma.

➤ **Moins de 29 jours avant l'événement** : 100% du montant total estimé de notre devis et/ou facture pro forma.

Les arrhes ne seront pas remboursables. La direction du CHATEAU DES BONDONS se réserve le droit d'intervenir si nécessaire et de faire arrêter la réception à tout moment en cas d'incident.

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que : acte de puissance publique, fait du prince, guerre, grève, incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles ou tout autre événement exceptionnel.

Chaque partie devra informer l'autre partie dans les meilleurs délais en cas d'un événement de force majeure. La partie désirant invoquer un cas de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie, le début et la fin de cet événement sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

IX. ANNULATION PARTIELLE DE CHAMBRES ET/OU DE PARTICIPANTS :

Une indemnité sera facturée en cas d'annulation partielle du contrat par le client passé les délais prévus soit :

➤ **Nombre de participants** : Notification d'annulation à moins de 7 jours ouvrables avant la date de la manifestation L'annulation sera facturée sur la base de 100% du montant total commandé.

➤ **Petits déjeuners - Couverts** : Notification d'annulation à moins de 7 jours ouvrables avant la date de la manifestation. L'annulation des couverts, petits déjeuners sera facturée sur la base de 100% du montant total commandé.

➤ **Chambre** : Notification d'annulation à moins de 7 jours ouvrables avant la date de la manifestation. L'annulation des chambres sera facturée sur la base de 100% du montant des chambres réservées.

➤ **Taxe de Séjour**

La taxe de séjours est de 1.25€ par personne et par nuit.

Cette taxe n'est soumise à aucune TVA.

X. MODALITES DE REGLEMENT

Les arrhes demandées concernent nos fournitures et nos prestations de service. Les conditions de règlement se divisent comme suit :

➤ **A la réservation** : versement de 50% du montant total de la manifestation de la facture pro forma.

➤ **1 mois avant la date de réception** : 50% du montant restant total de la facture pro forma.

Sauf disposition contraire prévue au contrat, **la facture finale** établie le jour du départ avec les prestations non notifiées et commandées sur la facture pro forma **devra être réglées le jour du départ**. Le montant des arrhes versées sera déduit de la facture finale sous réserve de l'application éventuelle d'indemnités d'annulation. Les prix facturés par le Château de Bondons sont exprimés toutes taxes comprises et non révisables. Pas d'escompte accordé sur règlement anticipé.

Toute facture devra être réglée intégralement le jour de la prestation sauf en accord avec la direction.

Dans le cas où une réservation serait faite par une société ou une agence émettrice de la réservation, elle s'engagera à honorer le montant des prestations fournies.

Le client doit communiquer au CHATEAU DES BONDONS son n° de TVE INTRACOMMUNAUTAIRE (Société ou agence de la communauté européenne uniquement) afin qu'il puisse figurer sur la facture.

Les prestations individuelles consommées par les participants en dehors de celles définies par le client (blanchisserie, mini bar, téléphone, extra...) devront être réglés par eux même le jour du départ.

A défaut de règlement, les prestations réclamées en sus seront facturées au client qui s'engage à les régler le jour du départ.

XI. MODALITE DE CALCUL DES PENALITES :

Tout retard de paiement, donne lieu à la facturation de pénalités de retard égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur (15,6%) sans mise en demeure préalable. Tous les frais que le Château DES BONDONS serait amené à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues seront à la charge du client.

XII. INSTALLATION ET AMENAGEMENT DES SALLES :

Tout projet d'installation doit être soumis au préalable à la Direction pour l'approbation et doit être conforme aux dernières prescriptions de sécurité en vigueur. La fixation de document aux murs et/ou aux portes n'est pas autorisée. Les couloirs de circulation et portes de sorties doivent être libres en permanence.

XIII. RECOMMANDATIONS :

L'organisateur s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne soit pas susceptible, en aucune manière de porter préjudice au CHATEAU DES BONDONS ainsi que des personnes qui s'y trouvent.

Le client ne pourra apporter de l'extérieur quelque boisson que ce soit, ni aucune autre denrée alimentaire.

XIV. RESPONSABILITES :

En aucun cas, le CHATEAU DES BONDONS sera tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit en particulier l'incendie ou le vol susceptible d'atteindre les effets, objets ou matériels déposés par le client ou les participants avant, pendant et après la manifestation.

Il ne peut également être tenu pour responsable des vols ou dégradations constatés sur les véhicules garés sur le parking.

L'organisateur est responsable de l'ensemble des dommages causés par lui-même ou par son intermédiaire (participants ou invités) et s'engage en cas de dégradations des lieux mis à sa disposition à supporter les coûts de remise en état de ces lieux.

XV. ELECTION DE DOMICILE :

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile à leur siège respectif.

XVI. RECLAMATIONS ET LITIGES :

Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents du lieu de situation du CHATEAU DES BONDONS.

COORDONNEES BANCAIRES :

CCF FLANDRE

M/M BUSCONI COMPTE COMMERCIAL HOTEL

CODE BANQUE : 30056

CODE GUICHET : 00064

N° DE COMPTE : 0064 242 9420

CLE RIB : 79

Château Des Bondons
Restaurant « Le Castel »

CONTRAT DE COLLABORATION SOCIETE 2020

Entre le soussigné :

Société :

Nom du Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes jointes
Du **CHATEAU DES BONDONS et Restaurant LE CASTEL**
Et s'engage à respecter toutes les clauses mentionnées dans les conditions générales
de ventes.

Monsieur et Madame BUSCONI
Propriétaire du CHATEAU DES BONDONS et du restaurant LE CASTEL
Sis 47 rue des Bondons 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE,

Prendront en compte de manière définitive l'organisation du séminaire, à réception
de :

➤ **Double de ce contrat signé**

➤ **Double des conditions générales de ventes paraphé**

➤ **Versement des arrhes demandées :**

A LA RESERVATION

(80% du montant total du devis et/ou Facture Pro forma)

1 MOIS AVANT LA DATE DE LA PRESTATION

(Solde du montant total du devis et/ou facture pro forma)

Versé Le :

Versé Le :

Montant :

Montant :

DATE DE VOTRE SEMINAIRE

DU

A

AU

A

AU

Pour le client :

Pour Le Château des Bondons :

Mention "Lu et Approuvé"

Représentant de l'établissement

Le/...../.....

Le/...../.....

Signature :

Signature :

47 rue des Bondons, 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Tél : 01.60.22.00.98 – Fax : 01.60.22.97.01

E-mail : castel@chateaubondons.com – Site Internet: www.chateaubondons.com

R.C.S Meaux A 330 282 898 – SIRET 330 282 898 00015 – APE 5510 Z N° TVA intracommunautaire FR11 330 282 898